

Image not found or type unknown



Obligation de quitter le territoire pour parent d'enfant français

Par **linoblak**, le **05/11/2013** à **15:25**

bonjour,jaimerais mieux comprendre ma situation car elle est délicate que dois je faire?je suis père d'un enfant français mineur âgé de 5ans!je suis en france depuis 2002 et j'ai eu mon premier titre de séjour en 2010 et renouvelé en 2011 ensuite 2012 donc trois fois et la au dernier renouvellement 2013 j'ai eu un soucis avec la mère de ma fille qui ne m'a pas délivré les documents de mon enfant parcontre j'ai versé de l'argent mais elle m'empêchait de voir notre enfant à son domicile et lors du renouvellement je me suis retrouvé dans le cadre d'un examen de situation administrative,et je me suis vu notifié un oqtf que je n'ai pas reçu officiellement,je suis dans le délai de 2mois du recours gracieux mais le recours contentieux de 1mois est passé,parcontre le préfet me reproche des preuves de visites à l'enfant,j'ai une convocation du juge aux affaires familiales en janvier j'ai le certificat de scolarité de ma fille j'ai une attestation de l'école que dois je faire?rn[fluo]Merci pour votre réponse.[/fluo]